



Numéro de document enregistré (quartz) _____

LOI SUR L'EXTRACTION DU QUARTZ (FORMULAIRE 9, ARTICLE 70)
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AMÉLIORATIONS
DÉCLARATION SOUS SERMENT DU DEMANDEUR

À remettre au bureau du registraire minier du district.

District minier de _____

Je soussigné(e), _____
NOM COMPLET DU DEMANDEUR

résidant au _____
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE

Numéro de client _____ Téléphone _____

Courriel _____

Mandataire pour _____

Cachet de la date

déclare sous serment ce qui suit :

1. _____ (numéro de client _____) est le détenteur enregistré
NOM LÉGAL COMPLET DU DÉTENTEUR DU CLAIM ENREGISTRÉ
et a la possession non contestée du claim minier _____, numéro de concession _____
NOM ET NUMÉRO DU CLAIM ex. YD43983
situé à _____,
cartes du SNRC : _____ dans le district minier de _____.
2. _____ ou ses prédécesseurs en titre ont effectué ou
NOM LÉGAL COMPLET DU DÉTENTEUR DU CLAIM ENREGISTRÉ
fait effectuer des travaux sur ce claim en vue de l'exploitation d'une mine ou ont fait des paiements à la place du travail pour une
valeur d'au moins 500 \$, dont le détail est annexé aux présentes et marqué « Annexe A ». (Note : Les détails doivent exclure toutes
les maisons et autres améliorations semblables.).
3. _____ ou ses prédécesseurs en titre ont découvert du minerai
NOM LÉGAL COMPLET DU DÉTENTEUR DU CLAIM ENREGISTRÉ
dans les limites dudit claim.
4. Le claim a été arpenté par _____, qui en
NOM DE L'ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA
a dressé les plans (inscrit dans les Archives d'arpentage des terres du Canada en tant que plan _____).
NUMÉRO DE PLAN ENREGISTRÉ
5. _____ a placé un plan à un endroit visible du terrain
NOM LÉGAL COMPLET
compris dans ce plan le _____ jour de _____ 20_____.
6. _____ a affiché une copie de l'avis annexé aux présentes
NOM LÉGAL COMPLET
et marqué « Annexe B » à l'endroit même où ce plan a été affiché le _____ jour de _____ 20____, et
une autre copie dans le bureau du registraire minier à _____ le _____ jour de _____ 20____.
DISTRICT MINIER
L'avis et les plans ont été affichés et y sont demeurés pendant au moins soixante (60) jours en même temps qu'était
publié cet avis dans _____.
NOM COMPLET DE LA PUBLICATION OÙ L'AVIS A ÉTÉ PUBLIÉ
7. _____ a fait publier une copie de cet avis dans
NOM LÉGAL COMPLET
_____, publication canadienne publiée et distribuée dans le
NOM COMPLET DE LA PUBLICATION
district dans lequel le claim est situé. L'avis a paru pour la première fois le _____ jour de _____ 20____ et il a été
publié pendant soixante (60) jours consécutifs.
8. _____ a déposé une copie du plan au bureau du registraire
NOM LÉGAL COMPLET
minier à Whitehorse le _____ jour de _____ 20____, et cette copie y a été conservée pour consultation pendant
soixante (60) jours en même temps que la publication de cet avis avait lieu dans le journal.

DÉCLARATION faite devant moi à _____, le _____ jour de _____ 20_____.

Signature du notaire public

Nom du notaire public (tamponné ou en lettres détachées)

Signature du demandeur

AAAA - MM - JJ

Date de fin de l'inscription à titre de notaire public

Les renseignements sont recueillis conformément à l'article 70 de la Loi sur l'extraction du quartz aux fins d'administration des demandes de baux pour l'extraction du quartz. La communication de ces renseignements au public est autorisée en vertu de l'article 5 de la Loi sur l'extraction du quartz. Pour en savoir plus, communiquez avec le bureau du registraire minier (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources) au 867-667-3190 ou à whitehorse.mining@yukon.ca.